

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 27 Mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept Mars, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Mars 2023

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Maryse SOUDAIN, Christophe PEIGNEY, Annemieke SCHEENAERTS, Michel MANDRET, Jean-Luc PINGUET, Ludmila HEURION, Laëtitia GOARDET, Jocelyne BRETTHOMÉ, Marie-Laure BOSSARD, Yohan EVENO, Mickaël MICHON, Jean-Luc HOTTOT, , Thibaut ODON, Alexandre MANDRET,

Etaient absents excusés : Sonia TEILLET (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Jérôme DA SILVA (Pouvoir donné à Alexandre MANDRET), Didier FERRE (Pouvoir donné à Jean-Luc PINGUET), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Thibaut ODON).

Etaient absents : Nicole MARANDEL, Véronique MAFFREY, Jocelyne GROLLIER

Secrétaire de séance : Yohan EVENO

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Février 2023

- |   |                     |
|---|---------------------|
| 1 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Présentation du Plan Local de l’Habitat (PLH) par Mme Corriou et proposition de Validation..... | <i>Délibération</i> |
| 2 – Compte administratif et Compte de Gestion 2022 : proposition de validation.....   | <i>Délibération</i> |
| 3 – Dotation scolaire 2023 pour l’école Sainte Anne : proposition de validation .....   | <i>Délibération</i> |
| 4 – Fiscalité directe locale : Proposition 2023 .....   | <i>Délibération</i> |
| 5 – Budget Général 2023 : Proposition .....   | <i>Délibération</i> |
| 6 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Proposition de marché à bon de commande pour les travaux de voirie .....                        | <i>Délibération</i> |
| 7 – Déclarations d’Intention d’Aliéner  |                     |
| 8 – Questions diverses  |                     |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Février 2023,

1 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Plan Local de l’Habitat

Monsieur le Maire présente les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023. Christophe PEIGNEY, adjoint, expose le fait qu’il est impératif de faire évoluer les tarifs municipaux au vue de l’évolution du coût de la vie tout en proposant des tarifs raisonnables. L’augmentation proposée est de 5%.

Pour les salles municipales, Madame Annemieke SCHEENAERTS rappelle la décision prise par le conseil municipal en 2022 de proposer aux associations Islaises la gratuité de la salle de leur choix une fois par an en dehors de leur créneau en semaine.

Monsieur le Maire informe que l’augmentation proposée au Conseil municipal reste inférieure à l’inflation actuelle qui est de 5,90%.

Monsieur le Maire et le conseil municipal valident cette proposition d'augmentation de 5 %.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITE les tarifs suivants :

Logis des Marais	2023		Cimetière	2023
	Islais	Hors Commune		
Vin d'honneur	70,00 €	105,00 €	2m <sup>2</sup> /15 ans	97,00 €
Heure	19,00 €		2m <sup>2</sup> /30 ans	191,00 €
1/2 Journée	75,00 €		Columbarium 10 ans	352,00 €
Journée	137,00 €		Columbarium 15 ans	526,00 €
Caution	344,00 €		Columbarium 30 ans	878,00 €

Salorge	2023	
	Islais	Hors Commune
Réservation par événement	79,00 €	105,00 €

Pour la salle du Pré Neuf les tarifs adoptés sont ceux du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023 ainsi que ceux du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Les tarifs sont les suivants :

Salle Pré Neuf - Tarif 2023					
<b>PARTICULIER</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	340 €	432 €	135 €	206 €	
Week-end 1 Jour	454 €	568 €	160 €	250 €	
Week-end 2 Jours	844 €	908 €	181 €	273 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 16h30)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	57 €	14 €	57 €	170 €
Week-end 1 Jour	110 €	78 €	14 €	57 €	170 €
Week-end 2 Jours	110 €	92 €	25 €	57 €	170 €
<b>PARTICULIER HORS COMMUNE</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	408 €	533 €	181 €	335 €	
Week-end 1 Jour	522 €	671 €	206 €	403 €	
Week-end 2 Jours	898 €	1 077 €	227 €	482 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	57 €	24 €	57 €	170 €
Week-end 1 Jour	121 €	86 €	24 €	57 €	170 €
Week-end 2 Jours	121 €	98 €	47 €	57 €	170 €

Salle Pré Neuf - Tarif 2023					
<b>ASSOCIATION</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	170 €	216 €	113 €	135 €	
Week-end 1 Jour	227 €	273 €	134 €	160 €	
Week-end 2 Jours	284 €	330 €	160 €	181 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	Gratuit	Gratuit	36 €	170 €
Week-end 1 Jour	110 €	Gratuit	Gratuit	36 €	170 €
Week-end 2 Jours	110 €	Gratuit	Gratuit	36 €	170 €
<b>ASSOCIATION HORS COMMUNE</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	376 €	489 €	160 €	294 €	
Week-end 1 Jour	489 €	625 €	181 €	352 €	
Week-end 2 Jours	830 €	1 001 €	205 €	444 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 16h30)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	57 €	23 €	36 €	170 €
Week-end 1 Jour	121 €	67 €	23 €	36 €	170 €
Week-end 2 Jours	121 €	92 €	48 €	36 €	170 €

Salle Pré Neuf - Tarif 2024					
<b>PARTICULIER</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	357 €	454 €	142 €	216 €	
Week-end 1 Jour	477 €	596 €	168 €	263 €	
Week-end 2 Jours	886 €	953 €	190 €	287 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 16h30)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	60 €	15 €	60 €	179 €
Week-end 1 Jour	116 €	82 €	15 €	60 €	179 €
Week-end 2 Jours	116 €	97 €	26 €	60 €	179 €
<b>PARTICULIER HORS COMMUNE</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	428 €	560 €	190 €	352 €	
Week-end 1 Jour	548 €	705 €	216 €	423 €	
Week-end 2 Jours	943 €	1 131 €	238 €	506 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	60 €	25 €	60 €	179 €
Week-end 1 Jour	127 €	90 €	25 €	60 €	179 €
Week-end 2 Jours	127 €	103 €	49 €	60 €	179 €

<b>Salle Pré Neuf - Tarif 2024</b>					
<b>ASSOCIATION</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
<b>Semaine 1 Jour</b>	179 €	227 €	119 €	142 €	
<b>Week-end 1 Jour</b>	238 €	287 €	141 €	168 €	
<b>Week-end 2 Jours</b>	298 €	347 €	168 €	190 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
<b>Semaine 1 Jour</b>	-	Gratuit	Gratuit	38 €	179 €
<b>Week-end 1 Jour</b>	116 €	Gratuit	Gratuit	38 €	179 €
<b>Week-end 2 Jours</b>	116 €	Gratuit	Gratuit	38 €	179 €
<b>ASSOCIATION HORS COMMUNE</b>	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
<b>Semaine 1 Jour</b>	395 €	513 €	168 €	309 €	
<b>Week-end 1 Jour</b>	513 €	656 €	190 €	370 €	
<b>Week-end 2 Jours</b>	872 €	1 051 €	215 €	466 €	
<b>OPTIONS</b>	Préparation de la salle (à partir de 16h30)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
<b>Semaine 1 Jour</b>	-	60 €	24 €	38 €	179 €
<b>Week-end 1 Jour</b>	127 €	70 €	24 €	38 €	179 €
<b>Week-end 2 Jours</b>	127 €	97 €	50 €	38 €	179 €

## 2 – Centre de loisirs/Cantine/Ados : Proposition de tarifs 2023

### Service centre de loisirs :

Monsieur le Maire présente les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023 pour le centre de loisirs, cantine et ados.

Pour le centre de loisirs, Mme Véronique Maffrey, Adjointe propose une augmentation de 5 % au vue de l'évolution du coût de la vie.

Question de Madame Ludmila Heurion: Pourquoi il n'y a pas un tarif dégressif par rapport au nombre d'enfants dans une famille.

Réponse de Madame Véronique Maffrey : Cela est déjà pris en compte dans les quotients familiaux de la CAF.

Question de Madame Aurélie Runigo: Y a-t-il beaucoup de familles en difficulté pour payer leur facture sur la commune ?

Réponse de Monsieur le Maire : Il y en a mais heureusement très peu.

Monsieur le Maire rappelle que nous proposons un service d'intérêt général. Il informe que l'augmentation des coûts supportés par la mairie est de 11% et qu'il est impossible de faire supporter l'intégralité de cette hausse aux parents.

Monsieur le Maire et le conseil municipal valident cette proposition d'augmentation de 5 %.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITE les tarifs suivants :

Tarif Extrascolaire , péricentre et périscolaire 2023	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF inconnus et non allocataire Actuel
La journée avec repas	7,14 €	9,35 €	11,55 €	13,86 €	16,28 €	18,59 €	18,59 €
1/2 journée avec repas	3,57 €	4,67 €	5,78 €	6,93 €	8,14 €	9,29 €	9,29 €
le péricentre (à l'heure)	0,84 €	1,16 €	1,47 €	1,79 €	1,89 €	2,10 €	2,21 €
le périscolaire (à l'heure)	1,79 €	2,00 €	2,10 €	2,21 €	2,42 €	2,73 €	3,36 €

	Tarif Centre de Loisirs 2023				
Quotient Familiale	1 semaine Actuel	2 semaines Actuel	3 semaines Actuel	4 semaines Actuel	5 semaines Actuel
0 à 500	35,49 €	56,70 €	89,15 €	115,50 €	142,80 €
501 à 700	46,73 €	84,84 €	122,85 €	160,65 €	199,08 €
701 à 900	57,75 €	107,10 €	156,45 €	205,80 €	255,15 €
901 à 1100	69,30 €	129,78 €	190,05 €	250,95 €	311,54 €
1101 à 1200	80,85 €	153,30 €	225,75 €	298,20 €	370,65 €
QF +1200	93,03 €	177,45 €	261,45 €	346,08 €	430,50 €
QF Inconnus et non alloc	93,03 €	177,45 €	261,45 €	346,08 €	430,50 €

#### Service cantine :

Pour le service cantine, Mme Véronique Maffrey, Adjointe propose une augmentation de 7,5 % au vue de l'augmentation de notre principal fournisseur annoncé à 15%. Elle informe également que le coût de reviens d'un repas est de 7,68€ alors qu'il est facturé à 3,48€ actuellement.

Monsieur le Maire rappelle que la plupart des produits proposés à la cantine sont locaux.

Monsieur le Maire expose au conseil sa volonté de prendre en charge la moitié de l'augmentation annoncée par le fournisseur.

Monsieur le Maire et le conseil municipal valident cette proposition d'augmentation de 7,5 %

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITE le tarif suivant :

Cantine	2023
Prix du repas	3,74 €
Accueil enfant qui apporte son déjeuner	1,76 €

#### Service jeunesse/ados :

Mme Véronique Maffrey expose au conseil municipal qu'à partir de cette année, la CAF nous impose de passer aux tranches de quotients familiaux pour le service jeunesse uniquement. Les tarifs du centre de loisirs sont eux depuis toujours facturé par rapport à ces quotients familiaux. Mme Véronique Maffrey rappelle que jusqu'à présent, la commune prenait en charge 50% des activités proposées.

Monsieur Thibaut Odon et Mme Laetitia Goardet s'expriment sur le fait que le système actuel pour décider quels enfants peuvent partir en sortie ou camp n'est pas toujours juste. Il faudrait trouver un moyen pour offrir la même possibilité à tous les enfants et ne pas seulement baser la priorité sur l'ordre d'inscription.

Il est proposé que la commune prenne en charge 25% de l'activité proposée pour le quotient familial +1200 et quotient familial inconnus et non allocataires. Pour les autres tranches, elles seront soumises aux barèmes dégressifs de la CAF. Les tarifs des activités ados seront votés prochainement.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITE la prise en charge des activités pour le quotient familial +1200 et quotient familial inconnus et non allocataires soient à hauteur de 25% et que les tarifs ados soient établis sur les tranches de quotients familiaux suivants :

Tarif Jeunesse 2023	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF inconnus et non allocataire Actuel
---------------------	----------	------------	------------	-------------	--------------	----------	---------------------------------------

### 3 – Local centre bourg : proposition acquisition

Monsieur le Maire propose l'acquisition du local de l'Adev dans le centre bourg d'une superficie de 30m<sup>2</sup>.

Cette association est présente sur la commune depuis 40 ans. Elle s'occupe de l'observatoire des oiseaux et mets en valeur les marais.

Monsieur le Maire expose l'idée d'acquérir ce local afin de percevoir les loyers et de pérenniser la faune et la flore.

Le prix demandé pour cette vente est de 55 000€.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITE l'acquisition du local confirmant la nécessité de préserver et de sauvegarder une activité associative.

### 4 - DIA

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AD 62 : Habitation + Terrain – 46 Rue des Aubépines
- AI 35 : Habitation + Terrain – 13 Rue du Petit Fief

### 5– Questions diverses

- Monsieur le Maire rappelle que :
  - une agence immobilière et un courtier vont prochainement s'installer ;
  - les travaux du Moulin se termineront probablement à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023 ;
  - la fin des travaux de l'église est prévue pour fin juin 2023 avec une soirée d'inauguration et d'illumination du clocher ;
  - les travaux de réfection de la Brardière vont commencer et ceux pour une durée de 2 ans.
- Monsieur Jean-Luc Hottot demande quand sera présenté le projet de la Brardière. Monsieur Thierry Monnereau répond qu'il sera présenté après l'été.
- Monsieur Thierry Monnereau informe :
  - De la fermeture de la route de Saint Mathurin (RD87) du 13 au 17 mars 2023.
  - Que les travaux rue de la Vertonne vont encore durer une semaine.
  - Il évoque que le panneau d'information installé à la Salaire sera prochainement mis en service
  - que la société Allez interviendra dans le bourg avec une très grande grue le mardi 28 février pour la mise en place des lumières sur le clocher de l'église

- Mme Annemieke Scheenaerts rappelle que le carnaval des 2 écoles se déroulera ce samedi et invite les membres du conseil à y participer. Le rendez-vous est donné à 10h30 place de la Mairie pour le défilé des enfants accompagné de leurs parents et de la fanfare Notre Dame des Paludiers
- Mme Maryse Soudain annonce que le CCAS renouvelle la journée de formation aux premiers secours PSC1 avec la protection civile. Cette initiation aura lieu le 18 mars 2023.
- Monsieur Mickaël Michon demande de mettre un panneau STOP à la place du « cédez le passage » à la sortie de la zone artisanale au niveau du domaine St Nicolas.
- Monsieur le Maire évoque qu'il aura 2 événements au mois de mai. Le premier est que Mr Mauger, habitant de la commune, aura 100 ans et qu'il souhaite lui remettre la médaille de la commune. Le deuxième événement est le jumelage qui se déroulera du 27 au 31 mai 2023. Il demande aux membres du conseil municipal d'être présent. Il rappelle également que le prochain conseil municipal portera sur le vote du budget 2023.